

CHAMBERY
23-24-25
OCTOBRE 1998
**CONGRES
NATIONAL
DE L'ANACR**

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDE DANS LA CLANDESTINITE EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1092 - OCTOBRE 1998

OCTOBRE 1998 : CHAMBERY, CAPITALE DE LA RESISTANCE



LE CENTRE DES CONGRES A CHAMBERY, OÙ SE DEROULE LE CONGRES NATIONAL DE L'ANACR. DURANT TROIS JOURS, VENUS DE TOUTE LA FRANCE, RESISTANTS, AMIS ET INVITES Y DEBATTENT DE L'ACTUALITE DES VALEURS DE LA RESISTANCE.

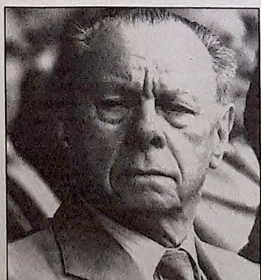
54^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE PARIS



GARE MONTPARNASSE, LE 5 SEPTEMBRE DERNIER, A L'APPEL DU COMITÉ PARISIEN DE LIBÉRATION ET DE LA MAIRIE DE PARIS, CÉRÉMONIE DU SOUVENIR. SIMONE CONAN, VICE-PRÉSIDENTE NATIONALE, INTERVENANT AU NOM DE L'ANACR. (voir page 8)



LA RESISTANCE EN DEUIL...



Auguste Gillot
(membre du
Conseil National
de la Résistance)

Dernier membre survivant du Conseil National de la Résistance, membre du Comité d'Honneur national de l'ANACR, Auguste Gillot n'est plus.

Né le 7 février 1905 à Dourdan, en Seine-et-Oise, il avait commencé à travailler dès l'âge de dix ans dans une corderie puis une carrosserie, y apprenant le métier de forgeron... et le syndicalisme. Ayant fait son service militaire en Allemagne comme maréchal-ferrant, au moment de l'oc-

cupation de la Ruhr, il adhéra en 1925 au Parti communiste à son retour à la vie civile et au Secours Rouge international en 1929, année où il connaîtra pour la première fois la prison, pour menées pacifistes. Et puis ce seront les batailles à Saint-Denis -ville dont il deviendra en 1937 Conseiller municipal- contre Jacques Doriot (lequel a entamé l'évolution le conduisant au fascisme), les combats du Front populaire, la solidarité avec l'Espagne.

Appelé en 1939-1940 sous les drapeaux, à l'est de Colmar, Auguste Gillot, démobilisé après la débacle de mai-juin 1940, retrouvera la liaison, à Saint-Denis, avec le PCF clandestin. Et sera chargé, avec Charles Désirat et Jules Dumont, de reconstituer le Secours Populaire à l'échelon national, avec notamment pour mission d'organiser l'aide aux emprisonnés.

C'est lors d'une liaison clandestine qu'il rencontrera celle qui deviendra sa camarade de combat résistante, et la compagne de sa vie, Simone.

Lors de l'hommage qui lui a été rendu le 3 septembre dernier, jour de ses obsèques, devant l'Hôtel-de-Ville de Saint-Denis, dont il fut élu maire provisoire dès la libération de la ville, avant de l'être confirmé par le suffrage universel jusqu'en 1971, Robert Chambeiron, Secrétaire général-adjoint du CNR, Président national de l'ANACR, évoqua avec émotion le rôle éminent que joua Auguste Gillot, et l'homme de fidélité qu'il fut : (suite en page 3)

LE DEROULEMENT DU CONGRES

(Espace André-Malraux et salle du « Manège » à Chambéry)

LIEUX

Les séances plénières et la soirée artistique auront lieu dans l'Espace Culturel André-Malraux, 67 Carré Curial, 73000 Chambéry.

Les commissions siégeront dans un ancien centre de Congrès nommé : "Le Manège", et qui se trouve en face de l'Espace Malraux : 331 rue de la République.

VENDREDI 23 OCTOBRE

14 h 30 à 18 h : séance solennelle d'ouverture. Formation du Bureau du Congrès, accueil des personnalités invitées, allocutions des autorités régionales et de la Présidence Nationale.

Présentation verbale du rapport du Bureau National sortant. Salutations de représentants d'Associations invitées (U.F.A.C., F.I.R., F.M.A.C.,...). Allocution de M. Jean-Pierre Masseret, Secrétaire d'Etat auprès du Mi-

nistre de la Défense, chargé des Anciens Combattants.
18 h 30 : Cérémonie du Souvenir, présidée par M. le Ministre.
20 h 30 : Commission d'Orientation (salle des Conférences au Manège)

SAMEDI 24 OCTOBRE

de 8 h 30 à 12 h : réunion des autres Commissions (Action juridique, Affaires Intérieures et "Amis de la Résistance (A.N.A.C.R.)", Connaissance de la Résistance, mandats et candidatures).
de 14 h 30 à 18 h : Séance plénière et présentation des premiers rapports des Commissions.

21 h : Spectacle offert par le comité départemental de la Savoie.

DIMANCHE 25 OCTOBRE

9 h : Suite des rapports des Commissions, élection des organes de direction, allocation finale du Président. Clôture.
13 h ou 13 h 30 : Déjeuner fraternel de clôture au Manège.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

HOTELLERIE

Selon la coutume municipale, les locations de chambres ont été faites par l'Office du Tourisme, qui aura informé de l'adresse de leur hôtel tous les délégués ayant envoyé à temps le formulaire.

Un certain "volant" est retenu pour les retardataires (dont les congrès se tiennent fin septembre et même jusqu'à la mi-octobre !). Les instructions les concernant seront précisées à l'accueil (cet accueil sera assuré par les équipes "organisation" nationale et savoyarde à partir du jeudi 22, de 14 à 18h, à l'Espace Malraux). Le même service sera évidemment assuré au même endroit le vendredi 23 de 8h à 12h.

La Commission d'Organisation a maintenu les mêmes prix qu'aux Congrès précédents en ce qui concerne le badge et la participation aux frais d'organisation (125 F). Le prix du déjeuner de clôture a pu être limité à 160F.

BADGE

Tous les congressistes, Amis et accompagnateurs, adhérents non congressistes assistant à la séance d'ouverture devront, selon l'exigence des services de sécurité et des assurances, porter le badge, qu'ils se procureront au service l'accueil. Les adhérents non congressistes assistant seulement à la séance solennelle d'ouverture n'auront pas à régler la participation aux frais d'organisation.

PÉTAIN, CRÉANCIER DE LA RÉPUBLIQUE ?

Tout le monde sait que, le 2 avril, Maurice Papon fut condamné à dix ans de réclusion criminelle pour complicité de crimes contre l'humanité.

La suite fut moins remarquée: la Cour lui infligea le lendemain 1,6 MF de dommages et intérêts, plus 3 MF pour frais de justice, soit 4,6 MF.

Comme il fallait s'en douter, Papon avait pris la précaution de se rendre insolvable par donations à ses enfants. Alors, Me Varaut a demandé que la "faute de service" de Papon ayant été exécutée en sa qualité de "serviteur de l'Etat", la somme soit prise en charge par la République!

Juste avant son hospitalisation, M. Chevènement a répondu que la Cour d'Assises, en vertu de l'article 3 de l'ordonnance du 9 août 1944, a rappelé que "les actes émanant du Service des questions juives", création de l'autorité de fait se disant "Gouvernement de l'Etat Français", sont nuls et ne peuvent donc engager la responsabilité de la puissance publique".

On aurait donc voulu que les crimes commis sous la responsabilité de Pétain soient pris en charge par la République qu'il avait assassinée! Le Ministre n'a pas manqué de relever le caractère "inconvenant, voire provocateur" d'une telle demande. Quant à considérer que la complicité de crimes contre l'humanité fut une "faute de service", nous nous épargnerons tout commentaire.

Le Journal de la Résistance

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Les "Amis de la Résistance (ANACR)".
- P. 3 : Droits : de Châteauroux à Chambéry.
- P. 4 et 5 : Le rapport du Bureau National.
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 : 54^e Anniversaire de la Libération de Paris.

LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMIS DE LA RES

AVEYRON:

"CONSTITUER SANS DELAI NOTRE COMITE"

De congrès national en groupe de travail national, les "Amis de la Résistance" s'affirment au sein de l'ANACR. Aux côtés des anciens résistants, se regroupent des femmes et des hommes pour perpétuer le souvenir de la Résistance et de ses valeurs toujours actuelles. Ces "Amis" (...) ne constituent pas un club fermé ou un simple cercle d'études. Ils doivent s'ouvrir à l'ensemble de la population, porter leur propre témoignage et recruter de nouveaux adhérents: le souvenir de la Résistance et de ses combats ne peut être abandonné.

[En 1997] plus de 8500 membres [au plan national], soit une nette progression par rapport à 1996, (...) de l'ordre de 10 à 12%. De si bons résultats ont des raisons objectives. La principale n'est-elle pas l'existence d'un groupe "Amis", structuré en association, avec un bureau, prenant des initiatives aux côtés de l'ANACR départementale? Réjouissons-nous d'une telle dynamique nationale en un moment où se dessinent de vrais dangers contre la démocratie et les valeurs humanistes de notre pays.

Le contraste en Aveyron avec la dynamique nationale des "Amis" est peu flatteur. Nous stagnons dans le temps où progressent une trentaine de départements. (...) Il n'est plus possible de rester dans cette situation d'attente, voire d'inaction. Chaque comité local, chaque résistante adhérente de l'ANACR, chaque membre "Ami" doit comprendre l'urgence de la structuration d'un comité départemental des "Amis". Nous devons agir et construire, ensemble, l'association qui, dans un avenir proche, sera à même de témoigner des idéaux de la Résistance. Nous devons, au moins dans un premier temps, largement dépasser le cap des 100 adhérents.

Le pessimisme actuel ne doit pas occulter tout un travail déjà réalisé avec notre comité départemental. La connaissance historique se poursuit et s'affine. Aux avancées de la Commission d'Histoire de la Résistance, s'ajoute le colloque de Millau, en octobre prochain. Les "Amis" sont présents et œuvrent en parfaite entente avec les résistants. Ils sont associés aux travaux concernant le concours annuel. Ils ont des responsabilités dans certains comités locaux, et c'est encourageant. Mais cela ne suffit pas...

Nous allons constituer sans délai notre propre comité départemental. Il doit être en état de fonctionner avant le congrès national de Chambéry. Les statuts provisoires-type ont déjà été remis aux représentants des comités locaux de l'ANACR. Qu'ils nous fassent part, le cas échéant, de leurs observations ou desirs. Mais surtout, qu'ils nous indiquent, le plus tôt possible, les "Amis" susceptibles de participer au futur bureau. Nous pourrions ainsi constituer définitivement la structure avec tous ceux qui le voudront.

Pour être plus nombreux, pour pouvoir assurer notre mission et défendre les valeurs de la Résistance, les "Amis" comptent sur les résistants... Ne rien faire aujourd'hui, c'est se condamner au silence éternel.

Henri Moizet

("Résistance en Rouergue", juin 1998)

AUBE:

"LE RELAIS"

Après des assemblées générales locales des comités ANACR au printemps, auxquelles ils se sont associés, les "Amis de la Résistance" ont, avec les comités, préparé les cérémonies commémoratives de mai-juin-juillet au cours desquelles Bruno Collin, président des "Amis", prononça diverses allocutions, appréciées notamment de la population présente, du fait que se soient les "Amis" qui prennent le relais. Et les autorités civiles et militaires ont à chaque fois adressé des félicitations. Ce qui a eu pour conséquence de faire reconnaître les "Amis de la Résistance (ANACR)", puisque les "Amis" reçoivent maintenant des invitations officielles pour toutes sortes de manifestations ayant trait aux anciens combattants.

"Les Amis" ont participé à la tenue d'une exposition début avril sur la Résistance et la Déportation à Evry-le-Château, exposition qui a remporté un vif succès. Quelques "Amis" ont participé à un débat avec la FNDIRP et l'Association Ras-Font, d'autres participent au comité qui vient de se créer en vue de la création d'un Musée de la Résistance et de la Déportation. On notera aussi l'édition d'un livre sur la Résistance et la Déportation pour la ville de Saint-Julien-les-Villas par notre amie Patricia Bizzari. Et la participation, bien sûr, des amis à toutes les réunions de bureau, enfin à la vie des comités de l'ANACR (préparation de: thé dansant, méchoui, voyages, etc.).

Par ailleurs, s'approfondissent les liens de respect, de confiance et de franche amitié entre Résistants et "Amis".

Bruno Collin

DORDOGNE: DE GRANDS CHANTIERS

Lors du récent congrès départemental de l'ANACR à Bergerac, le 14 juin dernier, Jean-Paul Bedoin y a présenté un rapport sur l'action et le rôle des "Amis de la Résistance (ANACR)", en s'inscrivant pleinement dans la modernité du III^e millénaire. Nous en publions ci-dessous de larges extraits.

La Dordogne, l'un des premiers départements pour l'importance de sa Résistance (42 groupes homologués, faut-il le rappeler), est aujourd'hui, par l'importance de ses "groupes d'Amis", le premier département de France. Le nombre des "Amis de la Résistance" y a connu une augmentation notable (1997 = 130 de plus qu'en 1996) et continue de progresser.

1998 est pour les "Amis", l'année, après deux ans de gestation, de la mise en route de grands chantiers:

GINETTE BONNETOT, Yves Bancon et Jean-Paul Bedoin sont allés sur le terrain à la rencontre des comités locaux. Trois seulement ont été visités au cours des deux premiers trimestres de 1998: Saint-Pierre-de-Chignac, Montignac et Belvès. L'accueil y a été chaleureux. L'auditoire, préalablement sensibilisé par les présidents locaux, Samson Roche, "Coco", Jean Besse, "Bébé" et René Marty, s'est montré très réceptif. Les "Amis" rencontrés ont adhéré aux objectifs que nous leur avons proposés, notamment la préservation de la mémoire vivante de la Résistance et, avec eux, ont été posés les premiers jalons d'une structure départementale qui devrait voir le jour avant la fin de la présente année... Certains "groupes d'Amis" (ceux de Saint-Pierre-de-Chignac principalement) se sont déjà mis au travail. Les autres marcheront bientôt sur leurs traces.

Une commission mixte résistants/enseignants ("Amis de la Résistance" pour la plupart) a vu le jour. Sa première réunion a été présidée par Jean Mimbielle, Inspecteur pédagogique régional d'histoire-géographie, qui, dès l'origine, a soutenu l'initiative et a tout fait pour la favoriser. Trois réunions se sont tenues au collège Michel-de-Montaigne de Périgueux, et les échanges ont été particulièrement constructifs. Les enseignants présents sont prêts à s'associer au travail de mémoire sur la Résistance et la Déportation et à participer avec les résistants à l'élaboration du "projet pédagogique" du futur musée départemental de la Résistance et de la Déportation de Rouffignac et du CD-Rom sur la Résistance dans la R.5 et plus particulièrement en Dordogne.

Serge Ravanel (...) a lancé à travers toute la France une vaste opération visant à réaliser des CD-Rom sur la Résistance dans les régions. La Dordogne, du fait de son passé et de l'importance de sa Résistance, ne peut rester en dehors d'un tel projet qui s'inscrit

complètement dans la suite logique du travail de mémoire des "Amis"...

Des démarches ont été entreprises d'une part, auprès du Conseil général de la Dordogne, afin d'obtenir un site Internet sur la plate-forme du Conseil Général. L'ANACR doit sans plus tarder y prendre la place qui doit être la sienne (les néonazis et le Front National y sont actuellement très largement représentés, avec plus de 200 sites) et défend l'immense héritage civique de la Résistance. Notre demande a été accueillie favorablement par le responsable du "Développement Local et Technologies Appliquées", et notre inscription au plan d'équipement mis en place par l'exécutif départemental - 1000 ordinateurs pour l'an 2000 - qui doit permettre à notre association de se doter d'un matériel informatique performant à moindre coût est imminente. D'autre part, nous avons rencontré la nouvelle directrice des Archives Départementales de la Dordogne qui, elle aussi, a répondu favorablement à nos questions (consultation des archives et réalisation d'un dossier pédagogique axé sur la Résistance et la Déportation). Les Archives Départementales de la Dordogne sont prêtes à collaborer avec nous, par la mise à disposition d'un personnel qualifié, à notre travail de préservation de la mémoire vivante de la Résistance. Pour cela, nous devons nous constituer en association.

Qu'il s'agisse des Archives Départementales de la Dordogne, du CD-Rom ou d'Internet, les "Amis de la Résistance" doivent se doter d'une structure (type loi 1901) afin de pouvoir non seulement solliciter des subventions des collectivités territoriales, mais aussi de pouvoir s'équiper et travailler à la réalisation des chantiers évoqués plus haut (CD-Rom, Internet...) et à l'affirmation de ses objectifs: faire vivre la Résistance pour qu'elle demeure la référence majeure de notre époque, se rassembler le plus largement possible contre la haine raciste et pour la fraternité des peuples, contre le fascisme et pour la démocratie, pour la mémoire et contre l'oubli; pour la connaissance de la réalité historique et contre sa falsification et, enfin être le relais entre vous, les Résistants et les jeunes générations qui, aujourd'hui, sont souvent privées de repères et gâtées par la violence et toutes les dérives de l'existence et leur donner des raisons d'espérer...

LOT-ET-GARONNE:

A LA HAUTEUR DE L'ENJEU

Lors du Congrès départemental de l'ANACR, Michel Cadays a fait une intervention dont nous publions ci-dessous quelques extraits:

Nous comptons 351 "Amis". Les groupes constitués ont continué leur activité. Les "Amis" de Damazan, Buzet, Vianne, Aiguillon, Sainte-Livrade ont organisé ensemble, avec l'aide précieuse et efficace des résistants, un voyage à la Pointe de Grave (...). Ce fut un voyage éducatif sur les lieux de mémoire, où les résistants de la Gironde nous ont guidés et ont apporté de multiples explications et réponses à nos questions. Les "Amis" de Bon-Encontre ont aussi organisé diverses activités: aide pour le concours de la Résistance, voyage à Brive, visite du musée E. Michelet.

Le concours de la Résistance a été l'occasion pour les "Amis" de s'associer à la tenue de l'exposition "Les étrangers dans la Résistance", qui était aussi le thème du concours et qui a permis à de nombreux collégiens et lycéens de découvrir concrètement ce que furent la lutte, la souffrance, le sacrifice de ces Espagnols, Italiens, Polonais, Tchèques, Yougoslaves, antifascistes allemands et aussi de nombreux Africains, Algériens, Marocains, Sénégalais; plus de cinquante nationalités pour la libération d'un pays qui n'était pas le leur.

Il est nécessaire d'aller rapidement vers la structuration des "Amis" qui sont d'ailleurs adhérents dans les comités locaux.

Souvent, s'il y a accord pour que les "Amis" existent et s'organisent, la mise en œuvre concrète a bien du mal à aboutir. Il doit y avoir aussi de la part des "Amis" une volonté plus grande pour s'organiser et prendre des initiatives, qui elles-mêmes permettront un renforcement.

Dans de nombreux comités, c'est toujours l'attente et la justification qu'il n'y aurait pas de solution pour le renforcement et la structuration. Cette situation pèse négativement pour l'immédiat, surtout pour l'avenir.

Alors que de nombreuses générations sont attachées aux valeurs qui furent et restent celles de la Résistance, il est vrai que l'ANACR et les "Amis" en particulier ont de grandes possibilités.

Nous devons être à la hauteur de l'enjeu pour préparer le nouveau siècle qui va s'ouvrir.

Michel Cadays

HAUTE-SAONE:

"UNE RECONNAISSANCE"

Le 24 mai dernier, les "Amis de la Résistance" de Haute-Saône ont organisé un parcours du souvenir dans les Vosges saônoises où la Résistance a souffert le martyre: A Etobon, Norbert Ridard, président de la FNDIRP, a expliqué les actions des maquisards et les représailles, après l'évasion des prisonniers allemands du maquis, qui conduisirent à l'exécution de 39 hommes le 27 septembre 1944. Puis à Magny d'Anigon, Lucien Berthel a rappelé comment, le 18 septembre 1944, à quelques kilomètres des lignes alliées, 38 maquisards du Chérinmont furent capturés et fusillés sur le champ. A cause de ses 17 ans, il fut épargné mais connu l'enfer d'Ellich, commando du terrible camp de concentration de Dora. Les pèlerins ont gravi ensuite La Montagne de Ternuay, où Noël Hantzpergue a raconté la bataille que menèrent le 1^{er} août 1944 les jeunes maquisards bien armés et bien entraînés, contre les colonnes allemandes: 27 tués et de nombreux blessés parmi les rangs de l'ennemi. Mais hélas, celui-ci vaincu, dans sa rage, fusilla 5 paysans. La dernière étape fut La Combe Freteuille, à Frotey-les-Vesoul, où Odile Bogé, résistante et déportée, évoqua la mémoire des 39 résistants fusillés.

De 30 juin au 10 juillet, un 3^e voyage sur les lieux de mémoire de la Déportation en Allemagne, République Tchèque et Pologne: 7 lycéens ont visité Terezin où ont été détenus et torturés les prisonniers antifascistes dans la Petite forteresse puis Lidice, l'Oradour des Tchèques, village rasé en 1942 après l'assassinat de Heydrich. En Pologne, ils ont découvert à Gross-Rosen un des camps de concentration les plus meurtriers, mais peu connus car un petit nombre de Français y a été détenu. Et ils ont consacré une journée et demie à l'immense camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Mais à Flossenbürg, la déception fut grande, car l'ancien camp allemand était envahi par les constructions et la forêt (...). L'aide financière du Souvenir Français et de la FNACA a été très appréciée.

Les mêmes jeunes ont assisté au défilé du 14 juillet à Paris, invités par le Président de la République. Ils étaient placés au premier rang de la "Tribune Mémorial" située en plein milieu des Champs-Élysées. L'après-midi, après une grande balade à pied dans Paris, ils se sont recueillis dans la crypte qui abrite le Mémorial de la Déportation, derrière Notre-Dame. Par ailleurs continue à être projeté le diaporama réalisé en 1997 par les jeunes sur la Résistance et Déportation dans les établissements scolaires: en juin, devant 3 classes d'un LEP de Vesoul, projections suivies de questions des élèves sur la Déportation qu'ils connaissent mal. Nous faisons aussi circuler une pétition pour que le 27 mai devienne la journée nationale de la Résistance.

Notons aussi que Stéphanie Cornu, lycéenne et "Amie de la Résistance", lauréate pour la 4^e fois du Concours de la Résistance et de la Déportation, a reçu, à cette occasion, une décoration exceptionnelle pour une jeune fille de 18 ans: la médaille "Mémoire-Solidarité" de l'O.N.A.C.R. en récompense de ses succès, au concours, mais aussi de ses activités pour la conservation de la mémoire.

Notre comité départemental des "Amis", auquel l'Office départemental des Anciens Combattants apporte aide et soutien dans ses actions auprès des jeunes, acquiert peu à peu une reconnaissance "officielle". En tant que président du comité départemental des "Amis", je suis membre de la Commission Départementale d'Information Historique pour la Paix et, nouvellement retraitée de l'Education Nationale, j'ai obtenu de l'Inspecteur d'Académie l'autorisation de poursuivre ma participation au jury départemental du Concours.

Colette Gaidry

NORD:

LE COMITE DE LILLE DES

"AMIS" EST NE...

La création du Comité de Lille des "Amis de la Résistance" s'est effectuée le 3 mai 1998 dans une ambiance chaleureuse, avec pour objectif de transmettre l'esprit de la Résistance aux générations futures, d'entretenir intacte la mémoire collective, de combattre les falsifications de l'histoire, d'informer les jeunes générations de ce que fut la Résistance.

En présence d'Yvonne Abbas, présidente du Comité de Lille, Michel Defrance, secrétaire général, Pierre Beauchamp, secrétaire adjoint, Florent Herbaut, trésorier et des membres du bureau: Pierre Charret, Guy Biéziade, Marie Kennedy, Eliane Stephan, Pierre Samyn, M. Charbonnier du Comité de Villeneuve-d'Ascq, Jocelyne Péron devait présenter les objectifs de l'Association et leur signification.

L'échange de vues entre les participants fut intense et amenait à la formation du Conseil d'Administration. De ce Conseil devait être élue la direction: Président: Georges Sentis, vice-présidents: Colette Becquet et Fernand Carette, Secrétaire: Jocelyne Péron, Secrétaire adjointe: Annie Dubois.

Bernard Delaunay

DEFENSE DES DROITS : DE CHATEAUXROUX A CHAMBERY

Le congrès national de l'ANACR réuni à Châteauroux du 25 au 27 octobre 1996 a adopté, il y aura donc bientôt deux ans, une résolution concernant les droits des résistants et plus généralement ceux des anciens combattants.

A la veille du prochain congrès qui se tiendra à Chambéry, il convient, sinon de faire un bilan exhaustif, au moins d'examiner la situation au regard de notre combat incessant pour une reconnaissance exacte des services accomplis, et contre les injustices dont sont encore victimes trop de nos camarades de la Résistance, et aussi pour le respect du droit à réparation.

Dans la première partie de la résolution adoptée à Châteauroux furent condamnés les projets de démantèlement des institutions et des services qui concrétisent le droit à réparation pour les anciens combattants, à savoir le Ministère ou le Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants et l'Office National des Anciens Combattants. On sait que plusieurs rapports commandés par les gouvernements de toutes tendances envisageaient la suppression de ces instances. Sous le titre: "un nouvel élan pour l'ONAC", son Conseil d'Administration a adopté un texte sur ses missions pour aujourd'hui et pour demain. De son côté, le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, avec un "groupe de réflexion" comprenant quatre membres du bureau national de l'UFAC, a rédigé les "conditions pour une réforme du département ministériel des anciens combattants".

Il apparaît que les instances gouvernementales ne sont pas restées insensibles à la volonté affirmée des anciens combattants; et si nous prenons acte des intentions affichées dans les deux textes, il nous reste à redire notre attachement à l'imprescriptible droit à réparation et à la spécificité française afin d'empêcher un nivellement par le bas des législations concernant les anciens combattants et les victimes de guerre.

En ce qui concerne le rapport constant, un nouveau mode de calcul, "compréhensible par tous les anciens combattants" selon la formule de M. Lionel Jospin, est sérieusement envisagé mais encore une fois, il nous faut être vigilants pour que cette proposition soit mise en application comme le demandent les associations unanimes.

Les droits des résistants

En ce qui concerne la défense des droits des résistants, il nous faut bien constater que la situation a très peu évolué depuis le congrès de Châteauroux.

Par contre, des succès ont été obtenus devant la juridiction administrative pour des dossiers individuels. C'est ainsi qu'un nos valeureux camarades a obtenu sa carte CVR après 22 ans de procédure, et que récemment le tribunal administratif de Nice a rendu justice à un résistant de 1940, jugeant que "la décision... par laquelle le Ministre des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre a refusé de lui délivrer la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance est entachée d'erreurs, de fait et de droit...". On constate, dossier après dossier, que rendre justice aux membres de la Résistance - tous volontaires et courant les risques que l'on sait - n'est pas le premier souci de l'administration.

Pour l'annulation du décret du 19 octobre 1989

Pour que les demandes du titre de CVR soient examinées équitablement, l'ANACR ne présente pas de revendications excessives. C'est le moins que l'on puisse dire! Elle demande simplement le retour aux conditions en vigueur au 1er juin 1976 qui permettaient, pour l'examen des dossiers, la prise en compte des témoignages de résistants titulaires de la CVR sans exigence de l'homologation des services des témoins par l'autorité militaire.

Le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, M. Jean-Pierre Masseret, a reconnu lui-même que certaines situations étaient "aberrantes et injustes". Il

reconnaît que des "conditions formelles", incluses dans le décret du 19 octobre 1989 peuvent être assimilées à une "forclusion de fait". Devant ce constat, il aurait été logique et judicieux de mettre en mouvement la procédure devant aboutir à l'annulation du décret en cause et son remplacement par un texte simple reprenant les dispositions antérieures à l'annulation du décret du 6 août 1975.

Au lieu de choisir cette voie comme s'y était engagé M. Lionel Jospin, alors qu'il était candidat à la Présidence de la République et conformément à des propositions de loi émanant de parlementaires ou de groupes de la majorité et de l'opposition, le Secrétariat d'Etat a choisi une voie sinueuse, compliquée qui ne peut absolument pas être considérée comme satisfaisante.

Ce qui peut être considéré comme un élément positif, c'est que M. Masseret semble ouvert au dialogue et dès lors qu'il participera à la séance d'ouverture du congrès de Chambéry, nous ne manquerons pas de lui redire que rendre justice aux résistants serait un honneur pour la République.

Pour des avancées significatives

Les délégués au congrès de Chambéry ne manqueront certainement pas d'insister auprès des Pouvoirs Publics pour obtenir des solutions positives sur des questions importantes auxquelles les réponses à donner dépendent essentiellement de l'attitude ministérielle envers la Résistance et chaque résistant. Ainsi, - tout en constatant que des progrès ont été accomplis dans ces domaines - il convient d'insister pour que les commissions départementales d'attribution des titres de Résistance soient complétées pour pouvoir fonctionner et composées de façon équitable.

Malgré des promesses d'étude de ce dossier, le problème de la prise en compte par tous les régimes d'assurance vieillesse de base obligatoires des services accomplis avant l'âge de 16 ans n'a nullement été résolu. Il ne concerne qu'un nombre réduit de personnes, mais il s'agit d'une question de principe, un devoir de l'Etat envers les plus jeunes résistants.

Des résistants valeureux ont été décorés de la Croix de Guerre pour les actions d'éclat dans le combat pour la libération de la France. Alors que les titulaires d'une citation homologuée ont vocation - quelle que soit la durée de leurs services - à l'attribution de la Carte du Combattant, le congrès de Châteauroux avait demandé que celles et ceux qui sont titulaires de la Croix de Guerre au titre de la Résistance aient droit à la carte de C.V.R.

Nul doute que les délégués au congrès de Chambéry ne demandent résolument la même mesure de justice.

Un de nos camarades est privé, comme nous l'avons depuis longtemps dénoncé, de la retraite du combattant au motif qu'il a quitté les rangs de l'Armée d'Armistice placée sous l'autorité de Pétain pour tenter de rejoindre les Forces Françaises Libres. L'affaire est aujourd'hui en cours de procédure devant la Cour d'Appel de Nantes, mais comment admettre la position de l'administration qui ne tient aucun compte de la situation historique de l'époque et affirme que le 12 novembre 1942 l'armée dite d'Armistice était en "campagne de guerre". Contre qui? Nos Alliés anglo-américains qui venaient de débarquer en Afrique du Nord? Alors que Papon a été condamné pour avoir exécuté des ordres criminels du gouvernement de Vichy, comme justifier une mesure infamante prise contre un patriote qui a désobéi au gouvernement de la trahison?

Par ailleurs, nous ne doutons pas que l'Assemblée Générale de l'UFAC, qui se réunira les 8 et 9 octobre prochains prendra une position ferme pour la défense des droits des résistants comme les années précédentes.

Alerter les parlementaires

Le budget pour 1999 a été préparé par le gouvernement. Il est à prévoir qu'il viendra en discussion à une période très proche de celle de notre congrès de Chambéry.

Bien que, ou mieux, parce-que la défense des droits des résistants implique extrêmement peu de dépenses budgétaires, il importe d'alerter les parlementaires de la majorité et de l'opposition pour que nos problèmes fassent l'objet d'interventions sérieuses et non plus seulement d'une petite phrase pour être quittes avec les associations issues de la Résistance.

Bien entendu lors de la réunion de la Commission d'Action Revendicative, voire en séance plénière, d'autres questions seront abordées au congrès de Chambéry. Elles seront discutées avec le sérieux et la rigueur qu'il s'impose devant l'amertume, la peine, la colère de résistants qui n'ont reçu aucune marque de reconnaissance de l'Etat pour les services qu'ils ont accomplis en dépit des risques encourus.

Les membres de la Résistance n'ont pas combattu pour recevoir des récompenses mais comme les leçons de civisme sonnent faux quand les droits de citoyens ardents conquérants de la liberté sont bafoués.

J.W.

LA RESISTANCE EN DEUIL

(Suite de la page 1)

"Auguste Gillot fut un moment de notre histoire nationale. Il appartenait au Panthéon de celles et de ceux qui spontanément refusèrent la capitulation et la trahison, choisissant le chemin de l'honneur pour rester fidèles à la France profanée. De toutes les responsabilités, qu'il assumait, et elles furent nombreuses, celle qui demeure la plus profondément inscrite dans sa mémoire - sans doute parce que j'en fus le témoin - est sa participation et son apport à la Résistance. Il fut un dirigeant national prestigieux de la lutte du peuple français pour la libération du pays et le rétablissement des libertés démocratiques.

"Je l'avais rencontré, pour la première fois au cours du second semestre de 1943, dans le cadre des instructions que j'avais reçues du président du CNR. A cette époque, la règle la plus élémentaire de prudence était d'en savoir le moins possible. Jusqu'à la Libération, j'ai tout ignoré de lui. Pour moi, et cela suffisait, il avait été désigné par la direction du Parti communiste français clandestin pour remplacer, au sein du Conseil National de la Résistance, André Mercier appelé à siéger à l'Assemblée consultative d'Alger. Nous avons travaillé ensemble jusqu'à la libération de Paris, et c'est à ce moment que j'ai découvert l'homme d'action et de conviction qu'il avait toujours été. C'est de cette époque que date une amitié que rien au cours du demi-siècle écoulé n'est jamais venu assombrir. Et qu'a renforcée notre action commune au sein de l'ANACR..."

"L'intelligence d'Auguste Gillot fut de ne jamais oublier qu'au sein du Conseil National de la Résistance il était le porte-parole du parti communiste français, de ses exigences légitimes, comme c'était le cas pour les autres formations groupées au sein du CNR, mais que l'unité de la Résistance était une nécessité impérieuse. Dans les discussions qui durèrent au moins quatre mois et qui aboutirent en mars 1944, à l'adoption du programme du CNR, dont on a dit à juste titre qu'il demeure un document incontournable, d'une brûlante actualité, Auguste Gillot joua un rôle prépondérant. On peut affirmer, sans forcer le trait, que des pans entiers du programme, dans ce qu'ils ont de plus progressiste, n'ont été acquis que grâce à l'action intelligente et persévérante d'hommes de qualité comme le fut Auguste Gillot.

"La volonté obstinée de rechercher ce qui unit, ne portait pas Auguste Gillot à oublier qu'il était le délégué du parti communiste. On ne soulignera jamais assez la fermeté que fut la sienne lors de la pénible réunion du 21 août 1944 où fut rejetée, la trêve proposée par l'ennemi, laquelle, si elle avait été acceptée, aurait été une blessure indélébile au courage et à la dignité du peuple de Paris et de sa région.

"Pour Auguste Gillot, les leçons de la lutte nationale ne pouvaient demeurer enfouies dans les tiroirs de l'histoire. Un peuple a besoin de se connaître son passé pour mieux se guider dans le présent et préparer son avenir (...). Cette réflexion le conduisit tout naturellement à s'employer à accélérer la mise en oeuvre d'une décision de nos congrès qui visait à organiser dans une structure spécifique des hommes et des femmes qui n'avaient pas connu l'époque de la guerre, mais étaient décidés à être les sentinelles de la mémoire. Aussi bien hier qu'aujourd'hui, Auguste Gillot, figure emblématique de la Résistance, fut de tous les combats pour la liberté, la justice sociale, la démocratie. Il fut un modèle de droiture, d'exigence morale, de courage politique."

Auguste Gillot était Officier de la Légion d'Honneur.

CARTE CVR J.P. MASSERET : « UNE SITUATION D'INJUSTICE ET D'INEQUITE »

Plusieurs reprises, nous avons rapporté des propos ou des extraits d'lettres de M. Jean-Pierre Masseret constatant qu'en ce qui concerne la reconnaissance des services accomplis dans la Résistance, la situation n'est absolument pas satisfaisante.

Il écrivait notamment en 1997: "... le formalisme imposé par le décret (NDLR du 19 octobre 1989) conduit à des situations aberrantes et injustes".

Dans le cadre des 40 engagements pour 1998 du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, le point 9 était intitulé: "lever les obstacles administratifs à l'attribution de la Carte CVR". Il y était notamment dénoncé l'excès de formalisme de certaines dispositions réglementaires.

Au mois de juin dernier devant le congrès de l'UNEG (Union Nationale des Evadés de Guerre), M. Masseret a consacré une partie de son discours aux "conditions qui sont posées pour l'obtention de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance".

A propos d'équité, il a déclaré: "J'ai été confronté au problème de la forclusion... Forclusion qu'il n'admet pas expressément tout en reconnaissant que les conditions imposées pour les témoignages - il s'agit de l'homologation des services des attestataires par l'autorité militaire - créent une situation telle que selon les termes du Secrétaire d'Etat, cela "devient très compliqué".

Pensant que des gens ont la carte et ne la méritent pas, il reconnaît qu'il est regrettable "que ceux ou celles qui la méritent ne l'aient pas, parce que effective-

ment, on est dans une situation d'injustice et d'inégalité". S'agissant de la circulaire du 27 janvier 1998 adressée aux Préfets, il estime modestement que cela "améliore un tout petit peu les choses..."

En ce qui nous concerne, nous avons déjà constaté que les mesures administratives restrictives prises par le Secrétariat d'Etat ne pourraient être éventuellement utiles que dans un nombre de cas extrêmement réduits et de plus, comme nous l'avons nettement indiqué, nous pensons que les enquêtes administratives, la consultation d'ouvrages dits historiques ou d'archives, y compris celles de Vichy, ne sont pas des moyens efficaces et justes de rendre justice aux résistants.

Très récemment, un de nos adhérents,

qui fut un très jeune membre de la Résistance, vient de mourir alors que son affaire reste pendante devant la juridiction administrative. Il était titulaire de la Carte du Combattant au titre de la Résistance et d'une attestation de durée des services délivrée par le Secrétariat d'Etat reconnaissant qu'il avait pris part au combat contre l'occupant dès le début de 1942. Sa veuve nous écrit à propos de son époux disparu qu'il avait "combattu pour son idéal, pour la France... Elle ajoute: "J'aurais été fière qu'il soit honoré à titre posthume..."

Cette affaire - et bien d'autres qui sont portées à notre connaissance - justifie le combat que l'ANACR ne cesse de mener pour la justice et l'équité envers les membres de la Résistance dont les services n'ont pas encore été reconnus.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Donner à l'ANACR les moyens de vivre et de lutter pour les idéaux de la Résistance! Chaque année, l'effort financier fait par les adhérents et par les amis de l'ANACR en souscrivant les bons de soutien, en les diffusant autour d'eux, est une aide précieuse, irremplaçable pour notre Association.

Du fait des élections régionales et d'anomalies de routage, de nombreux camarades et amis n'ont reçu que tardivement les bons de soutien. C'est pourquoi la date limite de renvoi au siège national des talons, accompagnés de leur règlement, est repoussée au 15 octobre.

12[€]

Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR)

BON DE SOUTIEN

1998

LA VIE DE L'ASSOCIATION

LANDES

Préside par les deux co-présidents départementaux, Edouard Valéry et André Rigal, le congrès de l'ANACR des Landes s'est tenu à Tarnos le 10 mai dernier en présence de nombreuses personnalités dont Mme Pierrette Fontenas, maire de Tarnos, conseillère générale et Antoine Lai, membre du bureau national, qui représentait la direction nationale de l'ANACR. Etaient également présents M.M. de Andreis, directeur départemental, qui représentait M. le Préfet des Landes, André Lincy, président de l'UDAC des Landes, et M. Jean-Pierre Dufau, député de la circonscription. L'ANACR des Pyrénées-Atlantiques étant représentée par son président Louis Perez, son secrétaire départemental, M. Naude et le porte-drapeau, l'ANACR du Lot-et-Garonne par Suzanne Pomies, l'Amicale des Evadés de France et internés en Espagne, par son secrétaire départemental, Louis Lasserre, l'Amicale de la Brigade Camot, par son président Roger Béziat, accompagné du porte-drapeau Albert Capera, l'ARAC, par Jack Gilbert, président du Comité local et du Comité de Liaison et d'Entente des A.C. de Tarnos, la FNACA, par Michel Lagouarde, président du comité local, la FNDIRP, par Pierre Dordeins du Comité local.

Le congrès, après avoir rendu hommage aux disparus - le général Berge, Jean Blum, Jean Lespiau, Lucienne Ponsolle, Jeanne Maumas, Paul Laulan, Roger Pêcheur, André Joret, Rémi et Henriette Dubroca - salua plus particulièrement la présence de très nombreux résistants : le colonel Fernand Bousset, du réseau Gallia, membre du Comité d'Honneur départemental, René Peltier, de l'ORA des Alpes, membre de la présidence d'honneur du Comité local de Tarnos, Théo Francos, Pierre Justes, Louis Lasserre et Gérard Tastet, anciens FFL, Georges Fabas du réseau Buckmaster, René Desqueres, ancien FTP.

Les travaux proprement dits débutèrent par la lecture par Pierrette Leunon d'une étude de Jean Serres sur la Résistance à Tarnos. Puis le rapport moral présenté par Pierre Justes, co-secrétaire, aborda les questions d'actualité ou en débat, les préoccupations des adhérents et "Amis de la Résistance". Jacques Chaurin, co-secrétaire délégué, brossa un rapide tableau de l'activité au cours de l'année écoulée, et le trésorier, Gaston Madray, explicita ses comptes, approuvés auparavant par la Commission de Contrôle Financier.

Ce furent ensuite les interventions du président de l'UDAC, qui salua chaleureusement le congrès, du délégué national, Antoine Lai, qui rappela à grands traits les options et l'action de l'ANACR, et de M. le directeur des Services Départementaux du Ministère des Anciens Combattants qui apporta le salut de M. le Préfet des Landes.

Après la cérémonie au Monument aux Morts de Forges, un vin d'honneur fut offert par la municipalité.

Le bureau élu par le Comité Directeur comprend les co-présidents Pierre Justes (délégué), Edouard Valéry, Louis Lasserre, André Rigal, et les co-secrétaires Jacques Chaurin (délégué), Jean Freire, Gérard Tastet, André Pimienta, Jean Ooghe.

ISERE/ITALIE

Le samedi 14 juin 1998, s'est tenu à Voiron (Isère) le congrès de l'Amicale des Anciens Déportés et Maquisards Français en Italie. Cette Amicale, née en 1965, regroupe des Résistants français qui ont été fait prisonniers par les troupes d'occupation italiennes. Traduits devant un tribunal militaire italien, ils ont été condamnés à plusieurs années de réclusion et déportés en Italie. Un résistante même été fusillé à Crolles (Isère), suite à l'attaque le 20 avril 1943, d'une voiture postale italienne faisant la liaison des états-majors de Grenoble-Chambéry et vice-versa. Des FTPF du maquis de Manival, dénoncés, ont été arrêtés et traduits devant un tribunal militaire italien; Henri Lannier ("Muller") a été fusillé le 29 mai, René Oliva déporté en Italie puis en Allemagne. Pour la plupart d'entre eux, quelques jours avant leur transfert vers les camps de concentration allemands, la Résistance italienne a organisé leur libération. Ils sont nombreux à avoir rejoint les maquis italiens de la région des Langhe et participé avec eux à la lutte armée contre le nazisme et le fascisme jusqu'à la fin des hostilités.

L'Amicale entretient depuis de nombreuses années la profonde amitié née de la fraternité d'armes qui la lie aux patriotes italiens aux côtés desquels ses membres ont combattu et organise un congrès annuel. A l'issue du congrès de Voiron, diverses cérémonies se sont déroulées en présence de nombreuses associations d'anciens combattants résistants, déportés et personnalités voironnaises, dont le député André Vallini.

En présence de représentants de l'ANACR et d'anciens FTPF, ils se sont recueillis et ont déposé une gerbe sur la stèle "Sentinelle de la Mémoire" qui rappelle le souvenir des Unités FTPF de Chartreuse.

HAUTS-DE-SEINE

Le Congrès départemental de l'ANACR des Hauts-de-Seine s'est tenu à Colombes le 4 avril dernier.

Après les salutations de bienvenue de Robert Guérineau, président du Comité de Colombes, le congrès, placé sous la présidence de Roland Cléry, ancien maire-adjoint d'Asnières, entendit le rapport moral et d'activité de Vincent Pascucci, secrétaire général départemental.

Après avoir souligné que les effectifs sont restés stables, malgré l'âge avancé, la maladie et les décès, Vincent Pascucci évoqua la participation ou la représentation du comité à toutes les cérémonies départementales ou nationales, ainsi qu'à de nombreux organismes. Il rappela par ailleurs la grande activité des comités locaux dans le domaine de la connaissance de la Résistance et de son histoire auprès des jeunes collégiens et écoles primaires, l'acquisition d'une exposition qui fut présentée à l'Assemblée Nationale, la préparation au camp du Struthof, la création d'une association avec les professeurs d'histoire. Enfin, il affirma la volonté de l'ANACR des Hauts-de-Seine de faire du 27 mai 1998, une grande journée d'action (réalisée d'ailleurs déjà par les comités d'Asnières et de Nanterre), et qu'il ne soit pas touché à l'ONAC. En conclusion de son rapport, Vincent Pascucci appela au développement des "Amis de la Résistance (ANACR)".

Après la discussion sur le rapport, dans laquelle intervinrent notamment Robert Brisset, Robert Guérineau et Léon Landini, M. Dépacq, directeur départemental de l'ONAC, représentant M. le Préfet excusé, évoqua les mesures préconisées par le Ministère des Anciens Combattants en ce qui concerne les forclusions.

René Roussel, Trésorier national, représentant la direction nationale, évoqua notamment les leçons à tirer du procès Papon, la nécessité d'organiser le passage du flambeau aux générations plus jeunes, notamment en intégrant les "Amis" dans les directions de comités et en leur confiant des responsabilités à titre d'associés, ainsi que celle de poursuivre le combat pour aboutir à une réelle levée de toutes forclusions, et pour la mise en place de critères sérieux en matière d'examen des demandes de cartes CVR.

PYRENEES-ORIENTALES

La cérémonie traditionnelle de Valmanya, village martyr, a connu cette année un éclat particulier malgré des conditions atmosphériques défavorables.

On notait la présence de M. le Préfet des Pyrénées-Orientales, de trois députés, de plusieurs Conseillers régionaux, départementaux, locaux, de M. Dudek, directeur-adjoint des Services interdépartementaux des Anciens Combattants, de Mme Marco, directrice départementale de l'Office, de M. Sallies, président de l'UDAC, du général Josse, délégué départemental du Souvenir Français, du colonel Poncet, délégué militaire du département, de plusieurs officiers du centre d'entraînement des commandos de Mont-Louis, etc.

Malgré la pluie, près de 400 personnes participèrent à la cérémonie de la crypte du souvenir. Trois gerbes furent déposées par les Guerrilleros espagnols, les "Amis de la Résistance" et l'ANACR. Devant la mairie, après que M. le Préfet et le Maire de Valmanya aient fleuri le Monument aux Morts, trois allocutions furent prononcées.

M. Montserrat, maire du village, rappela la lutte du maquis et les crimes des nazis et des miliciens français qui incendiaient Valmanya. Raoul Vignettes, président du comité départemental de l'ANACR, résuma ce que fut la Résistance, son union et le message à transmettre aux jeunes générations.

M. le Préfet, dont le père fut résistant, emprisonné à Eysses et déporté à Dachau, rappela les actions de la Résistance, ses combats, ses objectifs. Il le fit avec des mots, des paroles, qui ne laissèrent pas, loin de là, les participants indifférents.

Un repas amical, organisé par le comité départemental de l'ANACR, réunis près de 200 participants.

HAUTE-LOIRE

Il y a 54 ans, à « Peyrard », commune de Saint-Germain Laprade, trois maquisards tombèrent dans une embuscade de l'occupant : Fernand Boyer, Marcel Pestre, et Calixte Petit.

C'est en présence de Jean-Claude Ferrot, maire de Bivès-Charensac et conseiller général ; d'Auguste Badiou, maire de Saint-Germain-Laprade ; de Fernand Pineau, président de l'amicale du groupe Lafayette ; d'Aimé Serre, seul survivant du guet-apens de Peyrard, et de Lucien Volle enfin, président délégué de l'ANACR, que le 14 juillet dernier hommage leur a été rendu, avec dépôt de gerbes devant la stèle commémorative.

DORDOGNE

Le Congrès départemental de l'ANACR de Dordogne s'est déroulé à Bergerac le 14 juin 1998 en présence de représentants des autorités, d'associations d'ACVG et d'élus. On notait aussi la présence de M. le directeur départemental des ACVG, de M. le maire de Bergerac, du délégué militaire départemental, de Mme la Conseillère régionale, de M. le président de l'UFAC, ainsi que de représentants de l'ANACR de la Gironde (comité de Castillon) et du Lot-et-Garonne (de Villeneuve-sur-Lot). Le président des CVR, empêché, se fit représenter. Et le député de la circonscription était présent lors de la cérémonie au Monument aux Morts.

Le rapport d'Yves Bancon relatant l'activité du comité permit le lancement d'une discussion nourrie. Au cours de ces échanges et de ceux relatifs au concours de la Résistance, des intervenants insistèrent sur le nécessaire enseignement de la citoyenneté.

Le rapport d'activité et le rapport financier - celui-ci présenté par Robert Bouchard, trésorier-adjoint - furent adoptés à l'unanimité; de même que les propositions concernant la composition des instances de directions départementales, ainsi que les deux motions: "Contre l'extrême-droite" - appelant "Les anciens combattants de la Résistance, les "Amis de la Résistance (ANACR)" à être au premier rang aux côtés de tous les démocrates, pour dénoncer les effets pervers des campagnes racistes et xénophobes, les combattre avec la vigueur nécessaire, au plan idéologique, mais également par la recherche d'une nouvelle espérance de solidarité et de fraternité humaine, pour laquelle le programme du CNR et la déclaration internationale des droits de l'homme (...) restent des "références majeures", et "Contre l'oubli, pour une Journée nationale de la Résistance" le 27 mai.

On notera également les interventions de Jacques Denney, responsable du comité départemental du futur Musée de Rouffignac et de Maurice Bouyou (responsable national des retraités agricoles), de Jean-Paul Bedoin, professeur d'histoire, qui présenta au nom des "Amis" de l'ANACR des propositions et suggestions empreintes de modernité.

GIRONE

Après la constitution du bureau du congrès, sous la présidence de Jean Suret-Canale, les congressistes observèrent une minute de silence à la mémoire des disparus.

René Escabasse, trésorier départemental, fit un compte-rendu succinct de l'état des finances. Puis le président de la Commission de Contrôle Financier donna quitus au trésorier, dont le rapport fut adopté à l'unanimité.

Le secrétaire général, Roger Marifons, présenta le rapport d'activité, détaillé, sans concessions, évoquant acquis, difficultés et lacunes, insistant sur la nécessité d'une réorganisation à tous les niveaux. Des "Amis" de l'ANACR ont apporté déjà leur contribution auprès du secrétariat.

Dans la discussion intervinrent notamment Jean Despujols, qui insista sur le rôle du CNR, et Maître Blet, avocat de l'ANACR au procès Papon, qui souligna que sans la participation des Résistants, de l'ANACR, ce procès aurait été incomplet.

Puis les "Amis de la Résistance (ANACR)", Guy Mercadier (Trois Cantons) et Jean-Claude Soulié (Bordeaux), firent part de leurs motivations pour aider à maintenir la mémoire et entretenir la flamme de la Résistance par la connaissance des réalités de l'histoire.

Les congressistes résistants et le président départemental, Pierre Michaud, ainsi qu'il le développa dans son intervention, manifestèrent leur insatisfaction des promesses non tenues du ministère de tutelle, et du peu d'empressement en haut lieu à contribuer au devoir de mémoire.

Sur ce sujet, Jacques Weiller, délégué national, fit part de son expérience près le secrétariat des A.C. et V.G. Nombreux sont les "résistants" rencontrés au sein de la bureaucratie ministérielle pour la reconnaissance effective des droits aux anciens combattants de la Résistance intérieure. "On est certes toujours bien reçu - dit-il - mais certaines objections évoquées par P. Michaud, traduisent tout un état d'esprit pour le moins inconvenant envers la Résistance. Quand ce n'est pas une méconnaissance des problèmes posés..."

Le congrès fut très sensible à la présence de représentants de M.M. les présidents du Conseil Régional et du Conseil Général, de l'Académie, de la brigade de Gendarmerie, du président de la FNACA, de l'UNC, des directions des diverses organisations de la Résistance et de la Déportation, du représentant de M. le Député-Maire de Bordeaux, de M. le Maire de Castillon, de M. Soulu, représentant la FNDIRP, et de M. Chataigne représentant l'UDAC (UFAC), qui prit la parole après la clôture des travaux. M. Dessaut donna la lecture d'un message de M. Alain Juppé, Député-Maire de Bordeaux.

LOIRET

Le Comité ANACR de Montargis-Gien, fidèle à une tradition d'une décennie, s'est rendu dans le Jura du 24 au 27 juin 1998, et y a rendu un hommage aux Résistants de ce département du Jura.

Le 25 juin, au matin, les Résistants du Loiret ont retrouvé leurs camarades de Saint-Claude devant le monument édifié à la mémoire des 93 résistants victimes de l'oppression nazie. Marcel Maricaille et Robert Gérard, portes-drapeaux du Comité et du maquis de Lorris (Loiret), étaient accompagnés des emblèmes de l'ANACR de Saint-Claude, du maquis du Haut-Jura, du maquis du Plateau, de la FNDIRP, de l'UFAC et des anciens d'AFN.

Robert Lanson, président de l'ANACR de Saint-Claude, salua les Résistants et Amis du Loiret et rendit un vibrant hommage à tous les Résistants du Jura; ce que fit aussi le président du maquis du Haut-Jura. Le président du Comité de Montargis, Maurice Chandivert, évoqua ensuite la Résistance dans le Loiret. Après le dépôt d'un coussin de fleurs par le comité de Montargis, une minute de silence fut observée par l'assistance, venue en grand nombre. Puis M. le Maire de Saint-Claude offrit un vin d'honneur dans les salons de l'Hôtel de Ville.

HAUTE-CORSE

L'ANACR de Haute-Corse a tenu ses récentes assises départementales à Bastia le 25 juillet dernier, en présence de Louis Blézy, Compagnon de la Libération, qui représentait la direction nationale.

A l'ouverture des travaux du congrès, Pierre Orsoni, rendit hommage aux disparus depuis le congrès précédent, et l'assistance observa une minute de silence. Puis, Jean-Baptiste Fusella présenta le rapport d'activité qui, après une large discussion, fut adopté à l'unanimité. Concernant les "Amis", et répondant à la question posée par le rapport d'activité: "faut-il laisser les structures en l'état actuel ou constituer l'association des Amis de la Résistance ?", Pierre Isola, secrétaire de l'association, au nom des "Amis de la Résistance", estima que les conditions ne sont pas encore totalement réalisées pour modifier les structures. Emile Siveri, secrétaire-adjoint, insista sur la nécessité de continuer et même accentuer l'effort de l'ANACR en direction des élèves des lycées et collèges. A son tour, Pierre Agostini, professeur et "Ami de la Résistance", considéra que nul ne peut remplacer les témoignages des survivants de la Résistance. Témoignages vérifiés et authentifiés, Marie Stefanini demanda que la riche exposition puisse être visitée par des élèves des écoles primaires, et suggéra de la présenter de nouveau en période scolaire. Barthélémy Graziani rappela le serment de Bastia du 4 décembre 1938 afin de faire barrage à toutes tentatives de séparation.

Puis Modeste Venturi et René Défendini, après le rapport de trésorerie, proposèrent de donner quitus au trésorier, ce qui fut fait par acclamations. Pierre Agostini proposa une synthèse de la motion générale qui fut approuvée, et Emile Siveri fit adopter une motion sur les droits et devoirs des anciens Résistants. André Vincensini, capitaine, un des vainqueurs du Col de San-Stefano le 30 septembre 1943, salua les congressistes: "je me sens très à l'aise parmi vous" dit-il.

Après qu'Emile Bernardini, président des Anciens d'Algérie, se soit exprimé, Louis Blézy, après avoir évoqué ce que fut le rôle et l'héroïsme de la Résistance corse, devait notamment déclarer: "Nous ne sommes pas des anciens combattants que l'on présente en image d'Epinal. Nous sommes restés des combattants de la Résistance d'aujourd'hui. Notre mémoire constitue l'essentiel de notre argumentation concernant l'avenir (...). Lorsque nous parlons des crimes nazis, des pelotons d'exécution, de Dachau ou de Birkenau, des tortures et des massacres de maquisards, du supplice de la baignoire ou de l'holocauste, ce n'est pas pour faire frémir ou apitoyer un auditoire, c'est tout simplement pour en décrire l'horreur, à seule fin d'en éviter le renouvellement."

"Non, le fascisme n'est pas mort (...). C'est dans ce marécage d'hommes du passé que Le Pen a trouvé ses cadres qui se sont emparés du titre de Front National (...)."

"C'est parce que nous sommes convaincus de l'obligation de continuer le combat que nous passons le relais à nos jeunes amis qui, déjà à nos côtés et parfois seuls, se mobilisent à Bastia et partout en France à créer les conditions les meilleures pour le passage du flambeau. Ce sera, je crois, une des questions importantes de notre congrès de Chambéry."

Enfin le congrès, sur la proposition de Jean-Baptiste Fusella, élu nouveau président départemental - rendit hommage à Pierre Orsoni en le nommant "Président-fondateur de l'ANACR 2B".

SEINE-SAINT-DENIS

L'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR) de Seine-Saint-Denis a tenu son 26^e congrès dans une salle du groupe scolaire Benoit-Malon à Livry-Gargan, le samedi 30 mai.

La tribune avaient pris place Auguste Gillot, membre du Conseil National de la Résistance, Louis Blézy, Président départemental de l'ANACR, Compagnon de la Libération, Louis Cortot, Compagnon de la Libération, Michel Colas, président des "Amis de la Résistance" de Saint-Denis, Robert Quint, secrétaire départemental de l'ANACR, Madeleine Oboda du comité départemental, J.G. Laurichesse, directeur départemental de l'Office, Jeanine Simon-Cornard, membre du comité départemental, Georges Valbon, maire-honoraire de Bobigny, membre du comité départemental de l'ANACR.

Après avoir fait observer une minute de silence en hommage aux disparus depuis le dernier congrès, et présenté les excuses du préfet de Seine-Saint-Denis, Louis Blézy donna la parole à Robert Quint pour le rapport d'activité; participation active au Concours de la Résistance et de la Déportation, renforcement des groupes "d'Amis de la Résistance", interventions pour la reconnaissance des droits des résistants et pour que le 27 mai soit reconnu comme la "Journée nationale de la Résistance"... Parmi les projets pour 1998, il y a bien sûr la participation aux cérémonies du souvenir, et notamment à celles organisées à l'occasion du 80^e anniversaire de l'armistice de la guerre 1914-1918.

Après l'adoption, à l'unanimité, du rapport de trésorerie présenté par René Visbec, la discussion, ouverte, permit de revenir sur différents points du rapport d'activités, et notamment sur le Concours de la Résistance ainsi que sur le devoir de vigilance face à l'implantation du Front National dans les conseils d'administration des établissements scolaires.

A 11 heures, les congressistes se rendirent devant la plaque commémorant la réunion clandestine du Conseil National de la Résistance, tenue le 6 juillet 1944 au 79 bis Jean-Jaures. Assistèrent également à la cérémonie: M.M. La Lande, sous-préfet du Raincy, Alain Calmat, député-maire de Livry-Gargan, Raymond Meyer, Compagnon de la Libération, P. Olmetta, président des Médailles Militaires, Michel Berthelot, conseiller général, etc.

Auguste Gillot, avec émotion, évoqua le rôle essentiel tenu par le C.N.R. pour la libération et pour l'avenir de notre pays.

Après le repas, la séance reprit avec la discussion sur le projet de motion, lequel après quelques légères modifications, fut adopté à l'unanimité.

M. Laurichesse dit sa joie d'être présent à ce congrès et son émotion d'être parmi ces femmes et ces hommes qui sacrifieront leur jeunesse pour que nous soyons libres.

Michel Colas montra la nécessité de renforcer et de développer les "Amis de la Résistance", notamment en direction des jeunes et des scolaires.

Dans son discours de clôture, le président Louis Blézy mit l'accent sur la nécessité de lutter contre le vichisme ambiant et évoqua la journée du 27 mai, le Concours de la Résistance, la transmission - impérative - de la mémoire, le procès Papon, la lutte contre le FN, laquelle, comme l'indiquait la banderole placée dans la salle du congrès, est "le combat prioritaire".

CARMAGNOLE-LIBERTE

Le samedi 5 septembre, au cours des cérémonies commémorant le 54^e anniversaire de la libération de Villeurbanne, a été inaugurée une rue Jean-Ottavi.

Jean Ottavi, combattant FTP-MOI décédé en février 1995, manifesta dès juillet 1940 son attachement à la République et, encore adolescent, chercha à rejoindre ceux qui n'acceptaient pas la défaite. Après de multiples dé marches, lui, français de souche, réussit en 1943 à s'engager dans une unité de FTP-MOI, composée quasi exclusivement d'étrangers, combattant essentiellement au cœur des villes.

Il commença ses combats, au détachement Korsec, sur la Côte-d'Azur où il abattit plusieurs fascistes italiens, ainsi qu'un colonel de l'OVRA (gestapo italienne), et réalisa divers déraillements. Le 6 février 1944, il participa à l'attaque du siège de la milice, le 25 au sabotage très réussi de l'usine d'Air liquide.

Recherché, sa tête mise à prix, fin 1944, il sera, après un bref passage à la Compagnie Marat de Marseille, transféré à Lyon, au Bataillon Carmagnole, y participant à des dizaines d'opérations militaires.

Le 24 août 1944 au matin, se rendant à un garage de la police pour y réquisitionner des camions, lui et ses camarades seront accablés par un détachement allemand. Jean Ottavi sera grièvement blessé, perdant une jambe.

Son nom donné à une rue est un hommage rendu au rôle si éminent de ces combattants de l'insurrection lyonnaise. L'Amical Carmagnole-Liberté a exprimé sa vive gratitude au conseil municipal de Villeurbanne.

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Simone BLANC-SAMPAIX (Allier)

Née en 1924, fille de Lucien Sampaix, secrétaire général de l'Humanité, condamnée à mort par la Section Spéciale et fusillée le 15 décembre 1941, Simone Sampaix était entrée aux Jeunes communistes en 1940. Arrêtée pour son activité clandestine le 13 mai 1942 avec ses deux camarades de "triangle", qui seront exécutés, elle sera - après avoir été internée à la Santé, au Fort de Romainville puis à Compiègne - déportée à Auschwitz puis Ravensbrück. Elle reviendra en France le 2 juin 1945.

Anne-Marie FAYET, Alexis MONTEL, Georges MAGAUD, Marc MASSON, Pierre BELLUT (Puy-de-Dôme)

Née en 1920, Anne-Marie Fayet, après des études à l'Institut de la Légion d'Honneur à Saint-Denis, devint institutrice, se mariant le 2 août 1941 avec son collègue Jean Fayet. Tous deux furent Résistants. Anne-Marie Fayet fut agent de liaison P2 du réseau "TRI" ("Travaux Ruraux") - "Transmissions radios" pour la Résistance - jusqu'à son arrestation. Elle fut déportée à Ravensbrück. Co-fondatrice en 1965 du comité ANACR de Thiers, elle présidait depuis de nombreuses années le comité départemental du Prix de la Résistance et de la Déportation. Elle était Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Guerre avec palme, et médaillée de la Résistance.

Décédée à 83 ans, Alexis Montel s'était engagée dans la Résistance au Mouvement Libération le 15 janvier 1943 et avait participé aux parachutages, transports d'explosifs, camouflage d'armes. Il rejoignit le Mont Mouchet à la 11^e Cie, puis fut affecté à la 2^e Cie de la Zone 13 (Capitaine Eddy) au sein de laquelle il participa au combat jusqu'à la reddition allemande de Saint-Pierre-le-Moutier. Ensuite, il s'engagea pour la durée de la guerre au 152^e RI. Georges Magaud, mineur de fond, fut parmi les premiers arrivés au maquis FTP d'Estel début juin 1944, puis continua le combat à la 4^e Cie du 105^e bataillon jusqu'à la Libération.

Marc Masson, décédé dans sa 75^e année, s'était engagé dans la Résistance au maquis AS de Rochelle-en-Forêt le 1^{er} avril 1944. Il prit part aux combats d'Estivareilles, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Jean Soleymieux, Brignais, Oullins, et participa à la libération de Saint-Etienne puis de Lyon. Il était titulaire des Cartes du Combattant et CVR. Pierre Bellut était Officier de l'Armée de l'Air, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite, Croix de Guerre 1939/1945, Croix de Guerre des TOE, médaillée de la Résistance avec rosette.

Marcel TODUIL (Ardèche)

Secrétaire du Comité d'Aubenas, Marcel Toduil, ancien de la 7¹⁰⁵ Cie FTP, n'est plus. L'ANACR de l'Ardèche a été aussi endeuillée par la disparition de Georges MENEGUET, ancien responsable des maquis de l'AS du Sud-Ardèche, de Gustave ZAPATA, ancien de la 7¹²⁰ Cie FTP, et de Jean GELLY, ancien de la 7¹⁰³ Cie FTFF.

Albert PICARD (Vaucluse)

Engagé dans la Résistance début 1943, Albert Picard est arrêté le 17 juin 1943 et incarcéré jusqu'au 3 juillet 1943; il comparait devant la juridiction italienne du tribunal de Brel (Alpes-Maritimes). Déporté le 3 juillet 1943, il s'évade le 5 juillet 1944 du camp de Fossano (Italie), et retourne naturellement dans la Résistance avec les partisans italiens et français jusqu'à la Libération. Il était membre de l'Association Cantonale des Familles de Fusillés, des Déportés et Internés Résistants et Patriotes de l'Enclave de Valréas.

Jean LE GUENNIC, Joseph LE CORRE, René DESNE (Morbihan)

Mobilisé, Jean Le Guennec, décédé à 80 ans, fit la campagne de 1939-1940 sur l'avis "La Gazette". Démobilisé, il revient à l'arsenal où déjà les premières formes de résistance apparaissent. Le 24 octobre 1942, Jean Le Guennec fut l'un des 252 ouvriers célibataires déportés en Allemagne au titre du STO. Malade, il revint quelques mois plus tard... Rétabli, il fit ses premiers pas dans la Résistance du Pays de Baud, puis à Saint-Tugdual, Le Croisty, Plouédu, où il retrouva sa fiancée Elise, agente de liaison des FTPF. Jean Le Guennec sera l'un des adhérents du "Commandant Jacques" et participera à de nombreux combats. Puis ce sera le front de Lorient. Il fera partie de l'état-major FFI du Colonel Morice sous le pseudonyme de "Capitaine François".

Affecté au 6^e Génie en 1939-1940, Joseph Le Corre rejoignit le maquis au sein de l'état-major du 1^{er} bataillon FTP qui agissait dans le secteur de Baud, Pluméliau, Bieuzy-les-Eaux, Quistinic et Languidic, avant de faire partie de la Résistance sur le Front de Lorient. Il était titulaire de la Croix du Combattant et de la Carte CVR.

Entré dans la Résistance en septembre 1943, incorporé dans les maquis de la Motte, Kerivalain, Botségalo, les bois de Floranges, puis le bois de la Touche près de Kerherio, René Desné participa à la libération de la Région de Lorient puis rejoignit le Front de Lorient, entre Nostang et les 4 chemins de Kerivagac. Après avoir servi dans l'Est de la France dans une division américaine, il revint à Rennes pour la garde des prisonniers allemands au camp de Verdun, avant d'être démobilisé en octobre 1945.

L'ANACR du Morbihan a déploré aussi la disparition de Lucien DROALEN, ancien de la 1^{re} Cie du 1^{er} bataillon Koenig et qui participa à différentes actions à Plouray, Le Faouët, aux parachutages de Ty-Glaz aux combats de la Pie, et d'Emmanuel SAMSON engagé dans la Résistance au début de 1944, qui fit partie du 4^e bat, participa aux actions du maquis de Botségalo, fut sur le Front de Lorient, en occupation en Allemagne, et qui était titulaire de la Croix du Combattant et de la CVR, de Pierre-Vincent GUILLO ("lieutenant Carabine"), qui fut emprisonné 2 mois en 1943, reprit la lutte au sein du BOA, participa au combat de Saint-Marcel, et fut sur les fronts de la Vilaine et de l'Oise, de Louis COURIO, entré dans la Résistance en 1943, au maquis dans les régions de Berné-Plouay, et qui participa à la libération d'Hennebont.

Albert LE GOFF, Toussaint CHEVALIER (Côtes d'Armor)

Né en 1922, Albert Le Goff entra en 1939 à l'Ecole des Mécaniciens de la Marine. Volontaire pour s'opposer à l'avance allemande en juillet 1940, on le trouve au combat des 4 chemins à Guidel avec les fusillés marins. A Toulon jusqu'au sabotage de la flotte, démobilisé, il rejoindra sa Bretagne, à Paul-ou, au printemps 1943, avec Pierre Berthelot, Roger et Germain Quémener, il constituera le premier groupe de Francs-Tireurs qu'il baptisera du nom de "Duguy-Trouin". Il participa à divers sabotages tels celui de la ligne haute tension reliant la centrale de Guerlén à l'arsenal de Brest, ou du câble téléphonique souterrain reliant le haut commandement allemand à Angers, et le Finistère. Arrêté le 23 janvier 1944, avec d'autres camarades de Paul et Pélvire, il sera, après quelques mois d'internement dans diverses prisons françaises, déporté en Allemagne.

Né en 1916, instituteur au Moustoir avant guerre, Toussaint Chevalier ("Commandant Henry") participa, dès juin 1942, à la création des premiers groupes FTP dans la région de Maël-Carhaix puis à la formation du bataillon "Guy-Mocquet". Dès octobre 1943, la responsabilité du secteur Sud-Ouest du département lui est confiée. Il devient par la suite chef du 1^{er} bureau FFI, adjoint au lieutenant-colonel Marceau. Au début 1944, il est membre de l'état-major FFI des Côtes-du-Nord.

L'ANACR des Côtes-d'Armor a aussi été endeuillée par la disparition d'Alice TANGUY, ancien responsable du réseau "France Combattante".

Roger LEGRAND (Nord)

Ancien FTP et ancien Président du Comité local local de Libération de Valenciennes, membre du Conseil départemental de l'ANACR, Roger Legrand n'est plus.

Albert HONORINE (Loiret)

Né en 1918, Albert Honorine, militant jacobin et syndicaliste avant guerre, entra dès 1940 dans la Résistance. Il assumait des responsabilités importantes lors des combats pour la libération de Paris. Vice-président du Comité ANACR du Loiret, attaché à la perpétuation de la mémoire, il réalisa de nombreuses expositions et intervint très souvent dans les lycées et collèges.

François GOURMILLOUT, Henri CHABROUX, Robert DEMARS, Pierre BEZEAU (Haute-Vienne)

Né le 31 mars 1908, François Gourmillout, militant syndicaliste et communiste avant guerre, entra en Résistance dès août 1940. Dénoncé, il sera arrêté par la Milice française le 16 septembre 1942. Après la prison de la Santé à Paris, ce sera le camp de Compiègne avant la déportation dans les camps de la mort d'Ora, Sachsenhausen, Kustrin et enfin Buchenwald, où il rejoindra la Résistance, en devenant chef de groupe, blessé en action; cette activité le fera homologuer sergent. Dès son retour en France, et après une courte convalescence avec son épouse Odette Gourmillout, il s'occupa de l'organisation, près de Lannion, dans les Côtes-du-Nord, d'une colonie pour enfants de fusillés et de déportés. Il était titulaire de la Médaille militaire et de la Croix de Guerre avec palmes.

Né en 1921 dans un foyer d'agriculteurs, Henri Chabroux, après un passage dans les Chantiers de Jeunesse, rejoignit en 1943 les rangs de la Résistance dans les maquis de Blond et de Cleux. Engagé pour la durée de la guerre, il participa à la libération du Front de Saint-Nazaire et fut démobilisé en octobre 1945.

Robert Demars né le 25 novembre 1921 était, à 23 ans, dans les maquis sous les ordres du colonel Guinguin. A la libération de Limoges, il s'engage dans l'armée et sera démobilisé en 1945. Il était Croix du Combattant Volontaire.

Disparu à l'âge de 88 ans, Pierre Bezeau fut l'un des "égards" dont le rôle fut si important. Avec son épouse Jeanne, ils firent de leur ferme une véritable plaque tournante entre les maquisards et leur soutien logistique, y compris des dépôts d'armes.

L'ANACR de la Haute-Vienne a aussi été endeuillée par la disparition de Robert LAMARDELLE, entré dans la Résistance à l'âge de 18 ans, 2 434^e Cie FTFF, et qui participa à la bataille de Leygnas sur Fontaine dans le département de la Vienne, de Martial BOULESTEIX et Louis COUVIDAT.

Lamberto IDOPE, Noël BERTRAND, Pierre POMMAREL (Haute-Loire)

L'ANACR de Haute-Loire vient de déplorer la perte de trois de ses membres: Noël Bertrand, CVR; Pierre Pommarel, CVR, titulaire de la Médaille de la Résistance et président du groupe "Alain", affilié à l'ANACR, et le 17 juillet dernier, Lamberto Idope, CVR, ancien combattant dans les rangs des républicains espagnols.

Norbert COUDERC (Aude)

Décédé fin juin 1998 à l'âge de 87 ans, Norbert Couderc, alors cheminot, était entré dans la Résistance avec ses camarades du dépôt de Carcassonne. Mettant à profit ses facilités de déplacement, il prit une part active au transport des tracts et à l'acheminement des messages clandestins. Il assumait efficacement durant de longues années la responsabilité de trésorier départemental de l'ANACR de l'Aude, avant que la dégradation de sa santé ne le contraigne à renoncer à toute activité militante.

Renée GIRBAL (Aveyron)

Née le 28 septembre 1917, Renée Girbal, au sortir de l'école supérieure de Villeneuve, devient en 1936 "dame employée", après avoir passé le concours du Trésor. Adhérente à la CGT en 1937, elle est restée une militante dans la clandestinité. Engagée dans la Résistance, elle avait gardé de son passage dans les auberges de jeunesse une forme physique lui permettant de se rendre à bicyclette de Villeneuve à Vézès pour livrer tracts ou autres documents. Elle siégea au Comité de Libération de Villeneuve pour les FJUP. Et, après la Libération, elle reprit une activité syndicale et sera une des créatrices de l'ANACR à Villeneuve, dont elle fut secrétaire du comité local.

Raymond De MAEGT, Robert BESACIER (Eure)

Disparu à l'âge de 89 ans, Raymond De Maegt, du groupe "Nicolas", du secteur de Quillebeuf, avait été arrêté en 1944 par le Gestapo puis déporté à Dachau. Il était honoré de la Légion d'Honneur, de la Médaille militaire, des Croix du Combattant et de CVR.

Robert Besacier, décédé à 85 ans, avait rejoint le général De Gaulle en juin 1940 et était capitaine de frégate dans les FNFL. Il était titulaire de la Légion d'Honneur, des Croix du Combattant et de CVR.

L'ANACR de l'Eure a aussi été affectée par la disparition de René BARON (74 ans), du groupe "Jean-Marie", secteur de Cormeille, engagé dans l'armée de l'Air le 1^{er} septembre 1944, et de Roger PESQUEUX (85 ans), du groupe "Bayard", secteur de Saint-Georges-du-Vivier, tous deux Croix du Combattant, de Gilbert GAUTIER (84 ans), FTFF-FFI du groupe "Sorel" de Beuzeville, de Philippe PERNEL (75 ans), du groupe "Nicolas", engagé volontaire le 1^{er} septembre 1944 dans le 1^{er} bataillon du 129^e RI, et de Henri BERTHAUD du groupe "Jean-Marie", engagé volontaire au 129^e RI le 1^{er} septembre 1944, tous trois Croix du Combattant et de CVR.

Claude PERCET, Lucien TIECHE, Henri VUILLAD, Maurice SAUNIER, Albert BARTHELEMY (Saône-et-Loire)

Agé de 20 ans en 1942, Claude Percet, réquisitionné pour le STO, s'enfuit en gare de Macon du train en partance pour l'Allemagne. Après s'être réfugié et camouflé dans l'ain, il rejoint au cours de l'année 1943 un maquis d'une quinzaine d'hommes, installé d'abord à la Roche-d'Ajoux, puis à Saint-Bonnet-le-Troncy. Au moment du débarquement de juin 1944, il retourne dans l'ain dans un autre maquis qui, à la Libération, sera intégré à l'Armée des Alpes. Il participera à la campagne d'Italie du Nord, poussant jusqu'en Autriche et se trouvant à Innsbruck au moment de la capitulation nazie le 8 mai 1945. Il était titulaire de la Carte du Combattant 39/45 et de la CVR.

Lucien Tieche, décédé à l'âge de 84 ans, engagé très tôt dans la Résistance active, assura le ravitaillement des groupes de maquisards. Le 6 juin 1944, il rejoint le maquis de Cru, installé sur la commune de Blanot. Il organise et dirige alors "Les Pingouins", un groupe de jeunes qui participera à tous les combats contre l'occupant - bataille d'Azé, bataille du 11 août, bataille de la Grisière - avant de participer à la libération de Macon.

Henri Vuillad participa à de nombreuses actions souvent très périlleuses, telle la réquisition et l'acheminement au maquis Sibérie Vaux-Renard d'un gros camion de la Régie de Saône-et-Loire, au nez des Allemands. Il participa à la libération de Lyon, puis continua jusqu'à la fin de la guerre à servir comme sous-lieutenant au service automobile de la 8^e Région. Il était titulaire de nombreuses décorations.

Maurice Saunier, avant le 6 juin 1944, était agent de renseignements. Dès le débarquement, il fut affecté au bataillon "Valmy" jusqu'au 10 septembre 1944, puis successivement au 8^e bataillon de Saône-et-Loire (du 11/09/44 au 15/01/45) et au 4^e bataillon de Choc (du 15/01/45 au 15/06/45). Il était titulaire de nombreuses décorations.

Albert Barthélémy, décédé à l'âge de 74 ans, était dans la Résistance à 19 ans. Engagé volontaire en 1944, il participa aux combats de la Libération dans les rangs du glorieux "Commando de Cluny", devenu 4^e bataillon de choc, puis aux campagnes d'Alsace et d'Allemagne. Il avait à ce titre été décoré de la Croix de Guerre (avec citation à l'ordre de la Brigade).

L'ANACR de Saône-et-Loire a aussi été éplorée par la disparition d'Henri DORIDON, ancien membre du Conseil national de l'ANACR, d'Henri BOLLIT, qui en janvier 1944 fut partie du groupe de séducteurs de Saint-Marcel et en mars 1944 rejoignit le maquis FTFF de Brancion, prenant part avec le groupe Neigon (alias "Raymond") à de nombreuses actions, de Roger NEVEU, qui participa à la Résistance dès l'âge de 17 ans, en 1943, de Jean COLY, qui rejoignit le maquis Sévigné, de Francis MARTIN ("Tintin") qui, réfractaire aux Chantiers de jeunesse, rejoignit le 3 novembre 1943 le maquis de Marchant et participa à de nombreuses actions, de Jean LACOSTE, ancien CVR, de Jean HUSSON, de Maurice BILLARD, d'Henri CHAMPALLE, de Bernard RORD, de Michel MARTIN, de Léonard BOISSARD, de Cora PEULET, d'Alfred CHANNIN, tous fidèles militants de l'ANACR.

Pierre-Henri VALLET, Laurent CRETTON (Haute-Savoie)

Né en 1905, Pierre-Henri Vallet, président d'honneur et doyen du comité de Passy-Servoz, fut durant près de 40 ans directeur des Pompes Funèbres Générales de Passy. De par ses fonctions, il sillonna en tous sens les routes de la région durant l'Occupation. Dans son véhicule des pompes funèbres, il transporta tracts, correspondance, matériel, armes, maquisards blessés, maquisards recherchés par les services de répression, etc.

Laurent Cretton, ancien guide de Haute-montagne, fut un des premiers de l'AS du haut de la vallée, secteur de Chamonix, de la Cie Stéphane. Pour son engagement dans la Résistance, il obtint la Croix du Combattant de la Résistance, et la Croix 39/45.

L'ANACR de Haute-Savoie a aussi été endeuillée par la disparition de Guy AUBERTE, ancien du camp AS de Loex, membre du bureau départemental de l'ANACR, Croix du Combattant, de Joseph BERTHET, ancien de la Cie FTFF 3305, de Jean-FRANÇOIS CANTONZE, d'Hubert GIUNTI, d'André FROS-SARD, de Fernand BOSSON, de Marie DUTRUEL, doyenne (98 ans) du comité de Môle.

Emile LE BREUS (Ain)

Captaine de réserve dans l'aviation, Emile Le Breux fut mobilisé en 1940. Sa démobilisation le ramena vers l'enseignement. Epris de paix et de liberté, il s'engagea dans la Résistance. Membre du bureau de l'ANACR, il était titulaire des Croix du Combattant et CVR.

54^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE PARIS

Comme chaque année, le Comité Parisien de Libération et le Conseil Municipal de Paris ont organisé à la gare Montparnasse, le 5 septembre dernier, place du 18 juin, la commémoration de la capitulation du général Von Choltitz, commandant des troupes d'occupation du "Gross Paris", que l'insurrection du peuple de Paris et de sa banlieue empêcha d'exécuter les ordres d'anéantissement de la capitale émanant d'Hitler.

Parmi les nombreuses personnalités présentes, citons, outre les orateurs M.M. Semissi, chargé de mission au Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants, André Tollet, président du Comité Parisien de Libération et Mme Simone Conan, vice-présidente nationale de l'ANACR-M. Jean-Marc Lefranc, Commissaire en chef de la Marine et adjoint au chef de l'Etat-major particulier du Président de la République, le général Lasnier-Lachaise, représentant M. le Maire de Paris, M.M. Henri Rol-Tanguy, chef régional des FFI d'Ile-de-France, Robert Chamberlain, secrétaire général adjoint du CNR, André Carrel, vice-président du CPL, Georges Sarre, député-maire du XI^e arrondissement, Henri Malberg, président du groupe communiste à l'Hôtel-de-Ville de Paris, Lucien Finel, maire-adjoint de Paris et maire du IV^e arrondissement, le Contrôleur général Desmarais représentant M. le Préfet de Police Massoni, le colonel Baby, vice-président de l'UFAC, Robert Créange, secrétaire général de la FNDIRP, Guy Duclon, président de l'Amicale de Büchenwald-Dora, Guy Lamothe, vice-président de l'ARAC, Louis Cortot, Compagnon de la Libération, ainsi que plusieurs membres du Bureau national de l'ANACR: Jacques Weiller, Franck Béziade, Jack Moisy, Pierre Pierrestéguy, ainsi que Christiane Tardif et Jacques Varin pour les "Amis".

Première intervenante, s'exprimant au nom de l'ANACR, Simone Conan devait s'attacher à souligner l'écho contemporain du combat des Résistants:

"A l'heure où certains survivants de la collaboration, de la trahison, complices de crimes contre l'humanité relèvent la tête, en niant leurs méfaits voire en s'en glorifiant, avec le renfort de vieux routiers du fascisme de ces cinquante dernières années qui ne voient dans les camps de la mort qu'un détail, et de jeunes recrues de la haine raciste dont les mains se tachent de plus en plus souvent du sang de femmes et d'hommes dont la couleur de peau ne leur convient pas, il importe de rappeler haut et fort ce que fut le sens de notre combat depuis un demi-siècle, de notre combat d'aujourd'hui, de notre combat de demain, du combat qu'entendent continuer après nous ceux plus jeunes qui sont déjà à nos côtés et que d'autres, j'en suis sûre, viendront rejoindre, c'est-à-dire le combat pour la liberté des nations et des personnes, le combat pour l'égalité de droits et de chances entre les individus, sans distinction de sexe ou d'origine, le combat pour la fraternité entre les peuples.

De l'actualité du combat pour nos idéaux de la Résistance, le monde contemporain en témoigne, souvent hélas a contrario. Et rappeler, contre les falsificateurs et les négationnistes, ce que fut la réalité d'une époque dont nous sommes les témoins vivants, et dont nous fûmes les acteurs, fait partie de ce combat. Ainsi, à l'heure où se multiplient les discours et les actes d'exclusion contre les immigrés et les étrangers, il nous faut dire la dette qu'à notre peuple à l'égard de ces étrangers, de ces colons qui durant l'Occupation luttèrent avec le peuple français pour sa liberté, de ces immigrés que j'ai moi-même côtoyés au sein de la M.O.I., et qui furent nombreux sur les barricades de l'insurrection libératrice de Paris ou dans les rangs de la 2^e D.B. à son entrée dans la capitale.

"A l'heure où, à la faveur de la crise sociale et du chômage de masse, certains, insidieusement ou à visage découvert, veulent remettre en cause les droits des femmes, notamment - mais pas seulement - dans le domaine de l'emploi, il est bon de rappeler que nombre d'entre eux ont été acquis à la Libération, et ont été la conséquence directe du rôle joué par les femmes dans la Résistance.

"Les femmes et les étrangers dans la Résistance ont été respectivement en 1997 et en 1998 les sujets du Concours National de la Résistance et de la Déportation. Les dizaines de milliers d'élèves qui y ont participé ont non seulement appris ce que fut la réalité historique, ont non seulement rendu hommage aux résistants et aux dé-

portés, mais ils se sont surtout, en puisant dans ce que fut la Résistance et ses valeurs, donnés des atouts pour, dans leur vie de futurs citoyens, mener les bons combats.

Ces bons combats que nous entendons partager avec eux tant que nos forces nous le permettront. Car, nous avons été, nous sommes restés, et nous resterons, des RESISTANTS!"

Il revenait à André Tollet, Président du Comité Parisien de Libération, d'évoquer concrètement l'importance historique de la Libération de Paris:

"Peu d'événements ont conservé si longtemps un tel impact dans le cœur du peuple. Il en est ainsi parce qu'il fut l'œuvre du peuple lui-même tout entier dressé contre l'oppression étrangère nazie, contre la misère, l'injustice, le racisme et la terreur, subis quatre années durant.

"C'est aussi parce que les valeurs qui ont animé ce soulèvement sont encore vivantes au cœur des Parisiens. Elles sont d'ailleurs les valeurs de la France et de la République. Elles sont la liberté, l'indépendance nationale, la justice sociale et la paix.

"L'événement est d'autant plus au cœur du peuple qu'il mettait fin au racisme sauvage imposé par les hitlériens, mais soutenu et exercé par Pétain et Vichy, ainsi que l'a remémoré, pour qui l'aurait oublié, le procès de Papon.

"Au moment de l'insurrection, la Résistance s'était déjà dotée depuis des mois d'un organisme d'union: le Conseil National de la Résistance. Sous la présidence de Jean Moulin, il unissait dans le combat toute la Résistance, les mouvements, les syndicats, les partis et tendances.

"Dans le même temps, sur ce même modèle, se constituait le Comité Parisien de la Libération qui a joué un rôle si important dans la préparation, le déclenchement et la conduite de l'insurrection, et après, dans le rétablissement des organes de la démocratie républicaine dans la région parisienne.

"Cette décision fut prise le 17 août par son bureau auquel s'était joint le colonel Rol-Tanguy, le chef militaire de l'Ile de

France. Le Conseil National de la Résistance ayant approuvé, le mot d'ordre fut lancé.

"La décision avait pu être prise en toute connaissance de cause en raison de l'implantation, des syndicats dans les entreprises, des partis et des mouvements dans toute la population où la Résistance vivait et agissait en harmonie avec le peuple..."

"Combien étiez-vous? demandent certains aujourd'hui. Nous étions le peuple, nous étions tout Paris et sa banlieue."

Représentant M. Masseret, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, M. Albert Semissi devait notamment déclarer:

"L'insurrection fut une victoire. Elle figurait la victoire du 8 mai et la capitulation sans concession de l'Allemagne nazie. Rappelons à tous ceux qui ne vécurent pas ces journées d'insurrection que le combat contre l'oppression nazie fut un combat sans concession, que le combat pour la démocratie et les droits de l'homme est un combat sans concession. Sans concession, grâce au Comité Parisien de Libération, grâce au CNR et à la délégation générale, le peuple de Paris contribua à la victoire du 8 mai..."

"Puisse cette cérémonie, en commémorant l'appel à l'insurrection lancé par le CPL, signifier à chaque citoyen la nécessité de rester vigilant. Rappelons-nous que lorsque la nation est en danger de mort, lorsque les droits de l'homme sont si cruellement bafoués, l'insurrection devient un devoir: un devoir de l'homme et du citoyen. Devoir citoyen, l'insurrection est le pendant d'un droit naturel et imprescriptible de l'homme posé par l'article II de la déclaration des droits de l'homme: la Résistance à l'oppression. Tel est le sens de cette commémoration de la victoire de l'insurrection nationale."

Devant une assistance consécutive, malgré la pluie, au sein de laquelle on notait la présence de plusieurs présidents départementaux, responsables, porte-drapeaux, adhérents et "Amis" de l'ANACR des départements d'Ile-de-France, la musique du 8^e Régiment de Transmission in-

LE MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DE GRENOBLE

"L'intérêt de la mémoire est fonction des relations entre notre passé et les problèmes d'aujourd'hui. Prenons l'exemple du documentaire donné par Arte sur Josef Mengele, le médecin de la mort du camp d'Auschwitz. Le film était excellent, le commentaire aussi. Je crains qu'ils n'aient pas laissé aux téléspectateurs la conclusion la meilleure possible. L'intention des auteurs était de représenter un monstre nazi si sordide dont chacun pouvait penser qu'il était une anomalie humaine et historique. La conclusion que nous, nous aurions tirée, c'est que Mengele était un monstre, mais un monstre banal, comme en produisait forcément, selon sa nature, le national-socialisme. C'est que le nazi-fascisme et ses variantes font de leurs adeptes des monstres, naturellement, comme la vipère fait des vipéreaux. Ainsi, qu'un adjutant quelconque et sans histoire, le pétainisme, ce fascisme à la française, a fait un monstre du nom d'Eclach, chef grenoblois des Waffen-SS. D'un libraire banal qui donnait gentiment des crayons aux gosses de la rue des Clercs, il a fait un monstre du nom d'Oddos, fichu d'éclater le crâne du petit Cohen contre la margelle du Pont de la Citadelle avant de le balancer à l'Isère. De l'anglais Touvier, il a fait le chef des tueurs de la Milice. De Damand, dont l'avocat disait: "regardez ce visage loyal, c'est celui d'un honnête homme", il a fait le sturmbannführer de nos assassins.

Sûrs de servir la Mémoire, les meilleurs documents risquent de faire de ces nazis célèbres des cas psychiquement particuliers donc exceptionnels qui, tels des boucs émissaires, porteraient toute l'horreur du nazisme et en absoudraient finalement le nazisme lui-même. On en viendrait à penser que s'il n'avait été souillé par ces quelques anomalies, le nazisme aurait été tout autre. On en viendrait sûrement à penser, et c'est pire encore, que, de toutes façons, maintenant qu'ils sont morts, on peut dormir tranquille... Alors que la bête immonde enfante une nouvelle génération de monstres semblables comme des clones aux précédents.

Si nombre d'entre eux avaient sans doute des dispositions, les Mengele, Eichmann, Barbie, Eclach, Touvier, Oddos sont devenus des monstres parce que l'idéologie qui les a faits ainsi était monstrueuse..."

Le meilleur exemple de ce qu'il faut faire pour pérenniser la Mémoire, sans s'isoler des soucis d'aujourd'hui, est celui du Musée de la Résistance et de la Déportation.

Ce haut-lieu de la Mémoire pourrait n'être qu'une collection de tout ce qui touche à notre passé. Grâce à Jean-Claude Duclos, son Conservateur, grâce à Jean Paquet, le Président de son Association, grâce aux nombreux amis de toute appartenance que nous avons au Conseil Général, grâce aussi, probablement, à nous, le Musée est devenu un foyer vivant d'étude et de réflexion sur les mobiles, les origines et les prolongements dans la vie d'aujourd'hui de la Résistance. C'est maintenant un centre quasi-militant d'informations, et de documentation orientée dans les deux sens, connaissance du passé et vigilance pour l'avenir, qui organise colloques et expositions sur des thèmes brûlants directement connectés avec l'actualité, tels que les jeunes, les femmes, les Juifs dans la Résistance.

Il serait dommage de disposer d'un appareil de cette qualité et de ne pas en profiter pleinement. Il va falloir multiplier les visites non seulement de scolaires mais de vos concitoyens, organiser des cars de visiteurs de tout âge. Tout est prévu pour les recevoir, les guider et leur parler. Il vous revient de faire de ce Musée un lieu bourdonnant d'activité.

Mes camarades, nous sommes pour les jeunes générations des témoins du passé et des éclaireurs de leur avenir. Nous n'avons pas le droit de les décevoir. Nous sommes pour les non-fascistes les témoins gênants et incontournables des forfaits de leurs maîtres à penser. Nous n'avons pas le droit de les laisser recidiver..."

Il dépendra de cette victoire-là, dans cette bataille-là, que le XXI^e siècle soit ou ne soit pas un siècle heureux."

Pierre Fugain

CHER: EXPOSITION SUR LA RÉSISTANCE

Le Comité de Chateaufort (Cher) a inauguré le 23 mai 1998, dernier son exposition sur la Résistance et la guerre 39-45, exposition qui a duré jusqu'au 29 mai. En présence du maire, conseiller général, de M. Magnin-Feyssot et de nombreuses personnalités, maires des localités environnantes, du Cher et de l'Indre, du président départemental de l'ANACR, Pierre Ferdonnet, des Présidents d'Associations patriotiques, du directeur de l'Office Départemental, de la présidente départementale des Veuves de Guerre, la cérémonie d'ouverture commença par un dépôt de gerbes au Monument aux Morts. Un hommage fut ensuite rendu à Jean Moulin, retraçant sa vie depuis son enfance, au combat du fonctionnaire intègre pour son pays, à celui qui a réalisé l'unité de la Résistance et qui fut un héros dans la torture et la mort, hommage qui a donné l'occasion de rappeler publiquement la revendication de l'ANACR pour que le 27 mai soit une Journée du Souvenir.

Le public a été sensibilisé au constat de la "découverte d'une époque", des

causes qui ont amené la Guerre mondiale, de l'action des Résistants, des exactions commises par l'envahisseur nazi et de l'horreur des camps de concentration. Beaucoup de ces visiteurs ont fait un lien de similitude avec les événements actuels qui secouent tragiquement, de part et d'autre, le monde.

Les élèves du primaire et du collège de Chateaufort ont bénéficié, dans cette salle municipale où furent exposés de nombreux documents photographiques, fac-similés des journaux d'époque, matériel, parachute, magnéscope, etc., d'une visite guidée par des camarades résistants.

Suite donnée: à la demande du Principal du Collège, une séance audiovisuelle et débat avec les élèves a pu se réaliser une semaine plus tard.

Six personnes se sont inscrites en tant qu'"Amis de la Résistance" lors de la visite de l'exposition, mettant à 15 le nombre d'"Amis" au Comité local (notons que Chateaufort est une ville de deux mille habitants).

C. Vampa

L'ANTI-PAPON PORTUGAIS...

Aristides de Sousa Mendès, [né en 1885 dans] une riche famille aristocratique, profondément catholique, [poursuivit] une carrière de diplomate qui le conduisit à Bordeaux, où il fut nommé Consul Général du Portugal en 1938. En juin 1940, Bordeaux devient en France, une des plaques tournantes de l'Exode. Des réfugiés, venus de beaucoup de pays d'Europe envahis par les nazis, affluent. Lisbonne est peut-être l'espoir pour eux d'échapper aux convois de la mort. Soit en séjournant dans un pays, en principe neutre, soit en s'embarquant pour le Nouveau Monde. Ces réfugiés se pressent en une file interminable devant le Consulat du Portugal, qual Louis XVIII, près de l'Esplanade des Quinconces.

Le 16 juin 1940, le Consul Sousa Mendès décide de délivrer des visas à tout le monde: «je ne pouvais faire de distinctions entre les nationalités, les races, ou les religions, étant donné que j'obéisais à des rai-

sons d'humanité.» A Lisbonne, le châtiment ne se fait pas attendre.

Au terme d'un procès disciplinaire, il est condamné à un an d'inactivité, à la diminution de moitié de ses honoraires, puis mis à la retraite (qu'il ne touchera jamais!), interdit de plaider donc d'exercer son métier. Pour lui et pour sa famille c'est désormais la misère. Et lui qui avait accueilli tant de réfugiés dans son appartement du qual Louis XVIII de Bordeaux ou dans sa demeure de Cabanas do Viriato, meurt dans le plus grand dénuement en 1954 à l'Hôpital du Tiers-Ordre de Lisbonne...

Le 29 mai 1994, en présence du Président Mario Soares, un monument à sa mémoire [fut] inauguré esplanade du Général de Gaulle et une plaque posée à l'entrée du Consulat du Portugal, [à Bordeaux]...

(Extraits d'un article de Christian Desmoulins, dans le bulletin "Gurs" de juin 1998.)

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

FRANCE D'ABORD
Rédaction - Administration
79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris

REDACTION - ADMINISTRATION
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél.: 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4142 W PARIS

ABONNEMENTS
France..... 45,00 F
Etranger..... 55,00 F
Abonnement de soutien..... 70,00 F
Le numéro..... 6,00 F

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD
Le gérant: Jean FREIRE
Commission paritaire des Publications
et Agences de Presse - N° 1155 D 73

Imprimerie Multi Incompo Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél.: 01.40.03.96.60